

Cameroun | Région de l'Extrême-Nord | Enquête sur les intentions de retour
Round 14 | 13 – 26 Juin 2018



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



United Nations
CERF

Central
Emergency
Response
Fund



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société.

En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations
Mission du Cameroun
Sous-Bureau de Maroua
UN House Comice
Maroua
Région de l'Extrême-Nord
Cameroun
Tél. : +237 222 20 32 78

E-mail : DTMCameroun@iom.int

Sites web: <https://ww.iom.int/fr/countries/cameroun>

<https://displacement.iom.int/cameroon>

www.globaldtm.info/cameroon

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme et de quelque façon, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'accord écrit préalable de l'éditeur.



Cameroun | Enquête sur les intentions de retour

Région de l'Extrême-Nord

Round 14 | 13 – 26 Juin 2018



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION & MÉTHODOLOGIE	6
DÉPLACEMENTS	8
MOYENS DE SUBSISTANCE ET ASSISTANCE	12
INTENTIONS ET CONDITIONS DE RETOUR	15
MOTIFS DE RETOUR	19
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	20

RÉSUMÉ

La Matrice de Suivi des Déplacements, (*Displacement Tracking Matrix – DTM*, en anglais), est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui permet de faire le suivi des déplacements et la mobilité des populations. Elle collecte des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées : les facteurs d'influence, les moyens et durées de déplacement, les intentions futures des migrants, leurs conditions de vie et encore bien d'autres éléments sont autant d'informations recherchées et récoltées auprès des populations déplacées elles-mêmes.

Ce rapport présente les résultats principaux obtenus lors d'une enquête effectuée auprès de ménages déplacés (Personnes déplacées internes, réfugiés hors camp, retournés) dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, entre le 13 et le 26 juin 2018.



4 064 ménages (regroupant 32 159 personnes) ont été interrogés dans 786 localités au sein des 6 départements de la région de l'Extrême-Nord.



46% des ménages enquêtés étaient des PDI, 38% étaient des retournés et 16% étaient des réfugiés hors camp.



36% des ménages enquêtés ont reçu une assistance humanitaire, principalement en vivres, articles non alimentaires et nutrition.



82% des ménages enquêtés ont été déplacés par le conflit. Parmi ceux-ci, 82% ont fui suite à une attaque sur leur localité d'origine, 37% suite à la destruction de leur maison et 26% suite à une attaque sur une localité voisine. 17% des ménages se sont déplacés suite à des inondations, <1% en raison de conflits communautaires et <1 à la recherche d'aide.



74% des PDI et réfugiés ne souhaitent pas quitter le lieu actuel. 22% souhaitent retourner dans leur lieu d'origine et 4% souhaitent se déplacer ailleurs.



Motifs de retour chez les PDI et réfugiés étaient la recherche de moyens de subsistance (51%) et l'absence de services (49%).



Les conditions au retour des PDI et réfugiés sont la présence de forces sécuritaires (69%), l'amélioration de l'accès aux services (38%), la réparation des logements (34%), et l'apport d'aide internationale (26%).



Les raisons principales de retour des ménages étaient l'amélioration des conditions de sécurité dans le lieu d'origine (70%), des moyens de subsistance dans le lieu d'origine (34%) et l'absence d'aide humanitaire (32%).

INTRODUCTION & MÉTHODOLOGIE

INTRODUCTION

Depuis 2014, le Cameroun est touché par une insurrection de groupes armés issus du nord-est du Nigeria. Les attaques et menaces récurrentes perpétrées par ces groupes armés ont provoqué des déplacements significatifs de populations vivant dans la région de l'Extrême-Nord. Par sa situation géographique et culturelle, et notamment sa proximité avec le Nigéria et le Tchad, la région a subi des pertes matérielles et humaines importantes.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a mis en place la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM, *Displacement Tracking Matrix* en anglais) au Cameroun en novembre 2015 dans le but d'obtenir une meilleure compréhension des caractéristiques des populations déplacées, retournées et réfugiées hors camp et des tendances de déplacement, ainsi que de mettre au jour leurs besoins et accès aux services de base, les facteurs accentuant leurs vulnérabilités, et leurs intentions de retourner dans leur lieu d'origine. Ces informations sont collectées puis disséminées auprès du gouvernement camerounais et de la communauté humanitaire, afin de leur fournir une analyse complète des caractéristiques, mouvements et besoins des populations déplacées dans la région de l'Extrême-Nord et d'orienter les programmes d'aide humanitaire.

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les trois catégories de populations cibles sont définies de la manière suivante :

- Une personne déplacée interne (PDI) est une « personne [...] qui a été forcée ou contrainte à fuir ou à quitter son foyer ou son lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.¹»
- Un réfugié hors camp est une personne ressortissante d'un pays autre que celui où elle se trouve et qui est venue dans ce dernier pour chercher refuge d'une situation à laquelle elle était confrontée dans son pays d'origine, mais qui ne vit pas dans un camp officiel.
- Une personne retournée est une personne qui, alors qu'elle s'était installée dans un lieu autre que son lieu d'origine (que ce soit à l'intérieur de son pays d'origine ou dans un pays étranger), est depuis retournée dans son lieu d'origine. On distingue ainsi les anciennes PDI des retournés venus de l'étranger.

MÉTHODOLOGIE

Lors de chaque round de collecte de données, la DTM met en œuvre une série d'évaluations (dites 'de base') aux niveaux des départements, arrondissements et localités, au cours desquelles des données sur l'ensemble des populations déplacées dans la région de l'Extrême-Nord. Les données recueillies lors du Round 14 de collecte de données sont présentées dans le Rapport sur le déplacements 14².

En plus des évaluations de base, la DTM met également en œuvre une enquête auprès d'un échantillon de ménages déplacés. Cet échantillon est défini lors de la première étape des évaluations de base, effectuée au niveau départemental. Les ménages qui feront partie de l'échantillon sont choisis, de manière aléatoire, sur la base des listes des ménages de chaque localité évaluée fournies par les chefs des localités. La liste des localités évaluées est elle-même établie lors de l'évaluation au

¹ <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>

² <https://displacement.iom.int/reports/cameroun-%E2%80%94-rapport-de-d%C3%A9placement-14-13-26-juin-2018?close=true>

niveau des arrondissements et comprend les localités dans lesquelles résident des populations déplacées (PDI, réfugiés hors camp, retournés).

La méthode d'échantillonnage consiste à faire une évaluation au niveau des ménages identifiés au préalable grâce à l'échantillon défini au niveau du département, en prenant en compte la liste des villages identifiés au niveau des arrondissements, et des ménages identifiés par le chef de village.

L'échantillon a été défini en utilisant un intervalle de confiance de 95% sur une population totale de 359 222 individus, avec une marge d'erreur des données égale à 5%.

La collecte des données de la DTM est effectuée par des énumérateurs déployés dans chacune des localités évaluées, sous la responsabilité directe de l'équipe DTM. Les énumérateurs assurent des rôles bien précis de points focaux, chefs d'équipe ou énumérateurs, facilitant ainsi la coordination lors de la collecte d'information. Les énumérateurs sont formés sur la méthodologie de la DTM à Maroua et Kousséri. Ces formations sont assurées à intervalles réguliers afin de renforcer la capacité locale en collecte et gestion des données.

La collecte se fait à l'aide de tablettes adaptées pour faciliter l'exercice, l'analyse des données qui s'en suit ainsi que pour optimiser la qualité des données récoltées auprès des informateurs clés. L'enquête utilise un formulaire destiné à obtenir des informations sur les caractéristiques démographiques, les déplacements, les moyens de subsistance, les besoins et accès aux services, et les intentions, conditions et motifs de retour des populations déplacées. Les formulaires sur tablettes sont formatés de telle sorte que les données soient cohérentes et complètes.

Dans le cadre de cette enquête, les données collectées par 107 énumérateurs du 13 au 26 juin 2018, lors du Round 14 de la DTM, auprès de 1 591 chefs de ménages déplacés, dont 1 924 ménages PDI, 649 ménages réfugiés hors camp et 1 591 ménages retournés. Ces données ont été collectées dans 786 localités réparties dans 37 arrondissements au sein des six départements de la région de l'Extrême-Nord (Diamaré, Logone-et-Chari, Mayo-Danay, Mayo-Kani, Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga).

Les autorités locales et traditionnelles ont été impliquées à chaque étape de l'enquête et les résultats finaux ont été validés par le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord.

LIMITES

Parce que l'enquête se base sur un échantillon qui n'est pas parfaitement aléatoire, les résultats de l'enquête ne peuvent *a priori* pas être extrapolés ou généralisés à la population déplacée dans l'Extrême-Nord dans son intégralité. Toutefois, les résultats de l'enquête ont été pondérés par rapport aux effectifs totaux des populations déplacées identifiées dans la région de l'Extrême-Nord, palliant ainsi le risque de biais présenté par le caractère non-aléatoire de l'échantillon d'enquête.

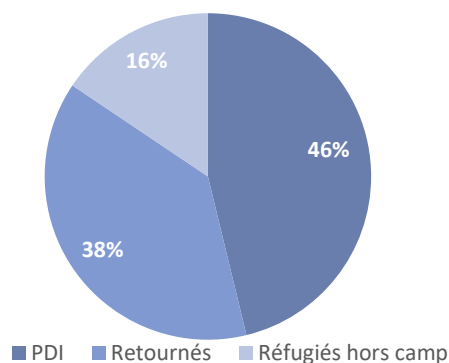
En outre, certaines localités n'ont été rejointes qu'avec difficulté, en raison de leur enclavement et des fortes pluies qui en ont coupé l'accès. Dans le Logone-Et-Chari, la situation sécuritaire a empêché l'accès à certaines localités. Pour ces raisons, l'enquête n'offre pas une vision complète des

DÉPLACEMENTS

POPULATIONS DÉPLACÉES

Graphique 1 : Répartition des ménages enquêtés par catégorie de populations

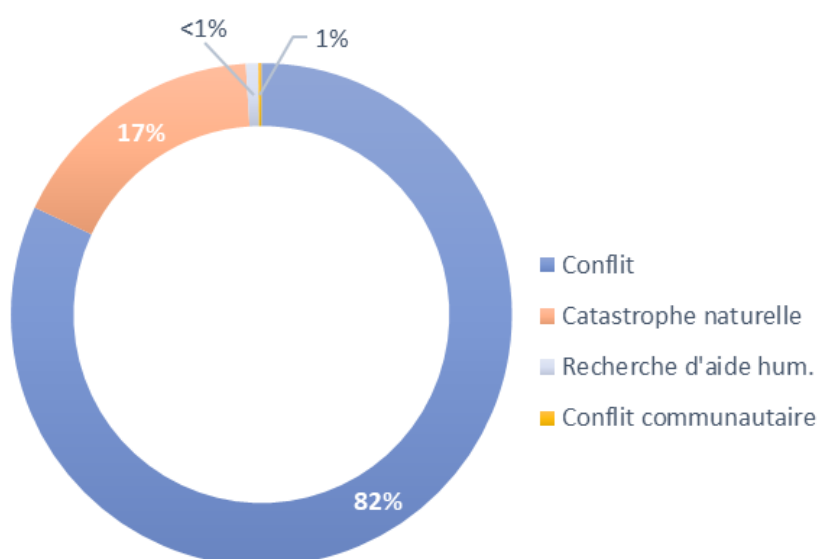
Sur les 4 164 ménages interrogés (regroupant 32 159 personnes), 46 pour cent (soit 1 924 ménages, regroupant 14 500 personnes) étaient des Personnes déplacées internes, tandis que 38 pour cent (soit 1 591 ménages comprenant 13 054 personnes) étaient des retournés et 16% (649 ménages regroupant 4 605 personnes) étaient des réfugiés.



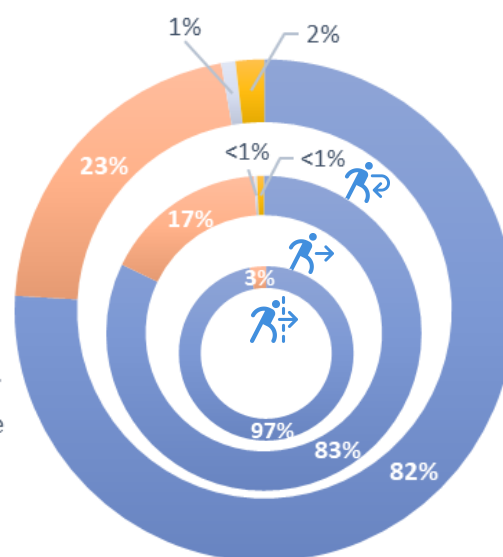
MOTIFS DE DÉPLACEMENT

3 401 ménages (82% des ménages³) ont été déplacés en raison du conflit lié à Boko Haram. Dix-sept pour cent des ménages interrogés⁷ (soit 5 403 individus) ont quant à eux été déplacés par des catastrophes naturelles (inondations). Enfin, deux pour cent⁷ ont été déplacés par des conflits intercommunautaires ou à la recherche d'aide humanitaire.

Alors que la quasi-majorité des réfugiés (97%) s'est déplacée en raison du conflit, des proportions plus importantes de PDI (17%) et de retournés (23%) ont été déplacées par des catastrophes naturelles. La part croissante de retournés ayant été déplacés par des inondations (elle était de 19% et de 21% lors des deux précédentes enquêtes menées) semble indiquer que les conditions dans la région sont de plus en plus favorables au retour des personnes déplacées par les catastrophes naturelles.

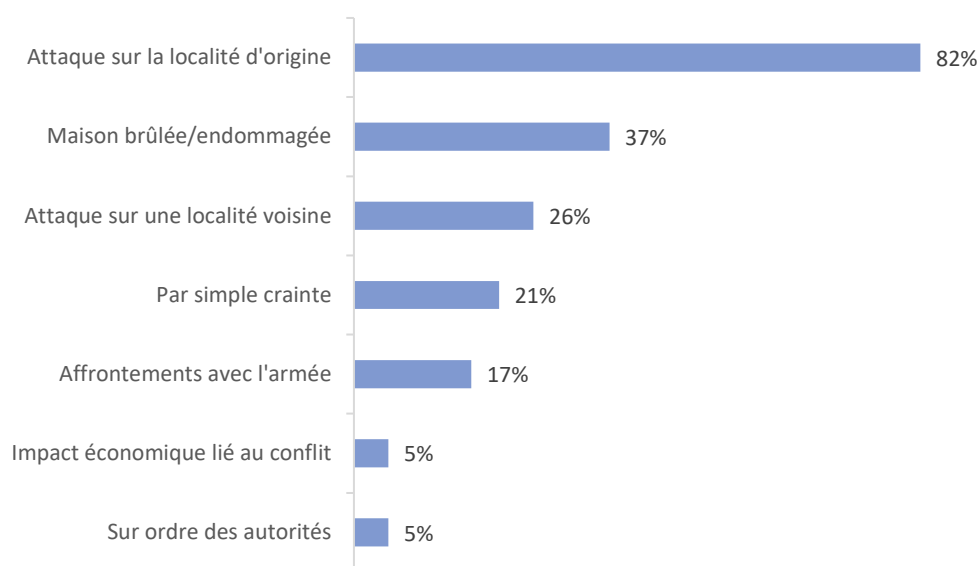


Graphique 2 : Motif de déplacement (population totale)



Graphique 3 : Motif de déplacement (par catégorie de population)

³ Chiffres pondérés par rapport au nombre total de ménages déplacés identifiés lors évaluations du Round 14.



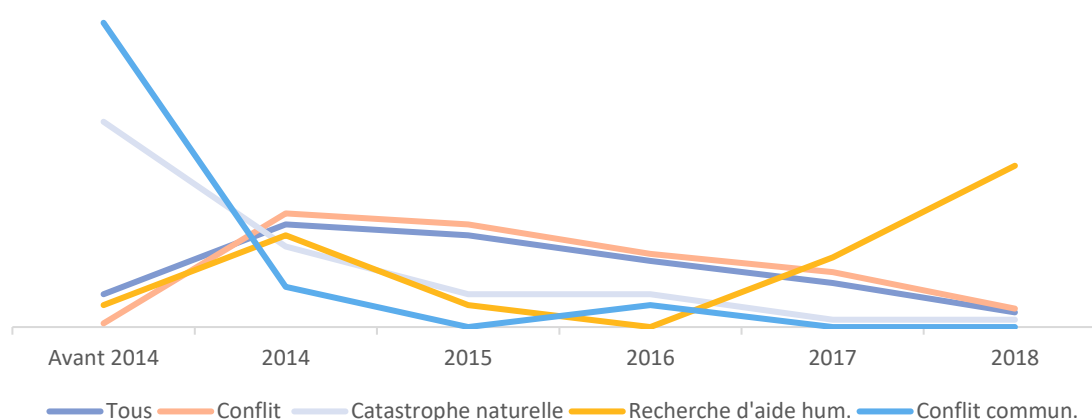
Parmi les ménages ayant été déplacés par le conflit impliquant Boko Haram, les motifs principaux de déplacement étaient une attaque sur leur lieu d'origine (82% des ménages déplacés par Boko Haram), la destruction de leur maison (37%) une attaque sur une localité voisine (26%), et la crainte (21%).

Graphique 4 : Motif de déplacement (populations déplacées par le conflit)

PÉRIODES DE DÉPLACEMENT⁴

Les années durant lesquelles le plus grand nombre de ménages ont été déplacés sont les années 2014 (28% des déplacements), date du début de l'insurrection de Boko Haram au Cameroun et d'importantes inondations, 2015 (25%) et 2016 (20%). Le nombre de déplacements a progressivement baissé depuis 2014. Ainsi, à la fin juin 2018, 4% des déplacements avaient eu lieu en 2018.

Les périodes de déplacement varient selon les motifs de déplacement des ménages interrogés. En effet, la majorité des ménages déplacés par le conflit lié à Boko Haram a été déplacée en 2014 (31%), 2015 (28%) ou 2016 (20%), ce qui correspond aux années durant lesquelles le groupe a été le plus actif dans la région de l'Extrême-Nord. A l'inverse, la majorité des ménages ayant été déplacés par des inondations (56%) s'est déplacée avant 2014, et plus précisément par les inondations ayant touché l'Extrême-Nord du Cameroun en 2012. Un nombre important (22%) a également été déplacé lors des inondations de 2014. Bien que les déplacements dus au conflit aient diminué avec le temps, les populations continuent à être déplacées par celui-ci, illustrant la menace continue que représente le conflit pour les populations.

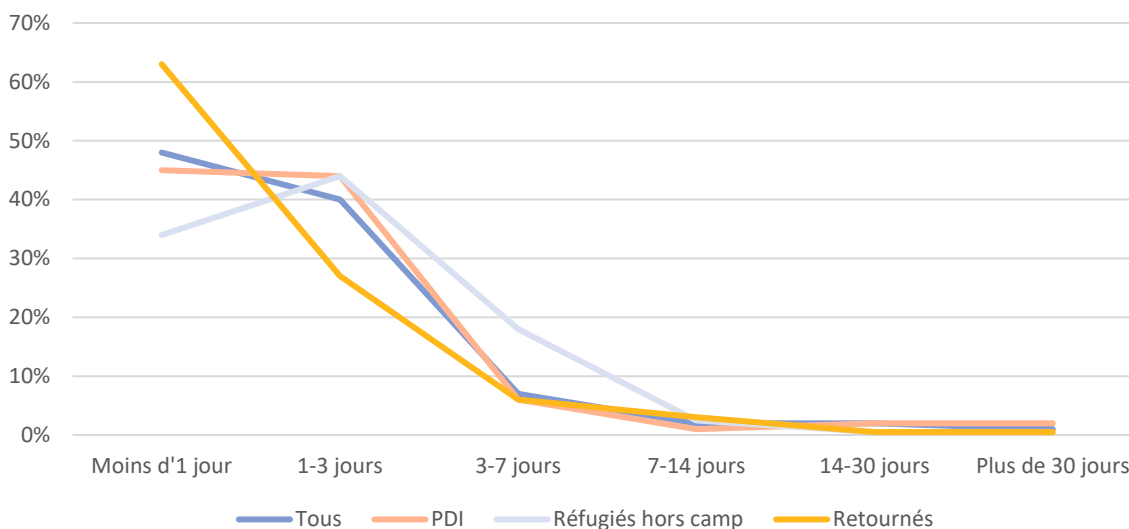


Graphique 5 : Période de déplacement par motif de déplacement

⁴ Chiffres pondérés par rapport au nombre total de ménages déplacés identifiés lors évaluations du Round 14.

DURÉES ET MODES DE TRAJET⁸

Pour la grande majorité des ménages interrogés, le trajet suivant le déplacement a duré moins de trois jours (88%, y compris moins d'un jour pour 48% des ménages). Ceci est vrai tant pour les PDI (89%), les réfugiés (78%) que les retournés (90%). Dix-huit pour cent des réfugiés ont cependant voyagé environ une semaine. Ajouté au fait que le voyage à pied était le principal moyen de déplacement des populations déplacées (utilisé par 76% des ménages déplacés), ceci semble indiquer que le lieu de déplacement des populations est ou était à relative proximité de leur lieu d'origine.



Graphique 6 : Durée du trajet de déplacement par catégorie de population

La quasi-totalité des ménages interrogés se sont déplacés soit ensemble et en une fois (82%), soit par petits groupes mais le même jour (15%). Dans le cas d'un pour cent des ménages, une partie de la famille est toujours dans le lieu d'origine.

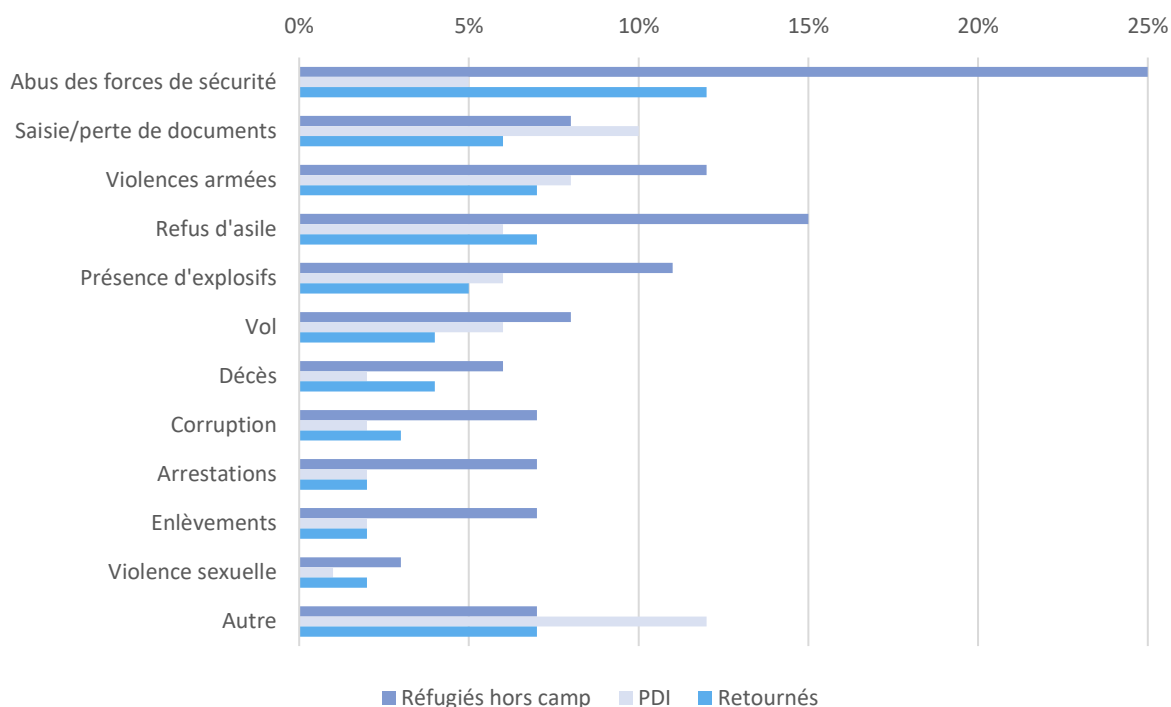
Les ménages réfugiés se sont déplacés principalement par groupes de plusieurs familles. En effet, 77 pour cent des ménages réfugiés ont voyagé avec d'autres familles. Une plus grande proportion de ménages PDI ont voyagé seul (46%), et la majorité des ménages retournés ont voyagé seul (51%).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Parmi les ménages interrogés, les réfugiés sont la catégorie de population déplacée ayant fait face au plus grand nombre de difficultés lors de son déplacement. En effet, seuls 39 pour cent des ménages réfugiés ont indiqué ne pas avoir rencontré de difficultés, contre 60 pour cent de ménages PDI et 60 pour cent de ménages retournés.

Les populations déplacées internes, réfugiées et retournés ont dû faire face aux mêmes principales difficultés au cours de leur déplacement. Ainsi, les difficultés les plus communément mentionnées étaient les abus des forces de sécurité (par 25% des ménages réfugiés interrogés et 12% des ménages retournés), le refus d'asile (15% des réfugiés, 6% des PDI et 7% des retournés), les violences armées (par 12% des réfugiés, 8% des PDI et 7% des retournés) et la saisie ou la perte des documents (8% des réfugiés, 10% des PDI et 6% des retournés).

A noter que plus de réfugiés que de PDI ou de retournés ont indiqué devoir faire face aux difficultés rencontrées. Ceci est particulièrement flagrant dans le cas des abus des forces de sécurité (mentionné par cinq fois plus de réfugiés que de PDI et deux fois plus que de retournés), des arrestations (mentionné par quatre fois plus de réfugiés que de PDI et de retournés), des enlèvements (mentionné par quatre fois plus de réfugiés que de PDI et de retournés) et des violences sexuelles (mentionné par trois fois plus de réfugiés que de PDI et deux fois plus que de retournés).



Graphique 7 : Difficultés rencontrées lors du déplacement par catégorie de population

RETOUR DANS LE LIEU D'ORIGINE

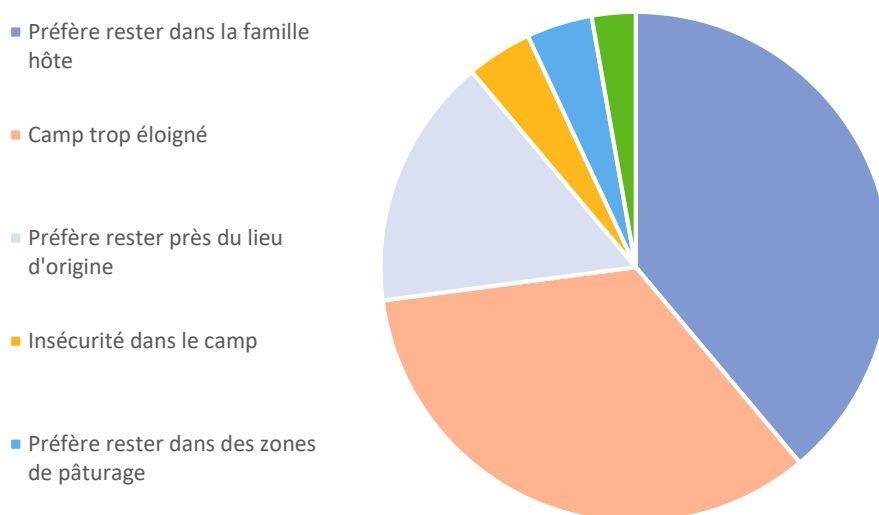
Seule une minorité (24%) des ménages déplacés interrogés retourne périodiquement dans son lieu d'origine. Les ménages réfugiés sont retournés dans une plus faible proportion (6%) que les PDI (29%), possiblement expliqué par l'insécurité qui règne dans le Nord-Est du Nigeria et par une plus grande distance au lieu d'origine. Par ailleurs, un pourcentage plus élevé de ménages déplacés par des inondations (59%) que de ménages déplacés par le conflit (18%) retournent dans leur lieu d'origine.

Un quart des ménages (25%) retournant de temps à autre dans leur lieu d'origine ont précisé le faire pour cultiver. A noter toutefois que ce sont les PDI. En outre, 23 pour cent et 22 pour cent ont visité leur lieu d'origine pour évaluer un possible retour et vérifier l'état du lieu d'origine, respectivement. Ceci semble montrer qu'un nombre croissant de ménages déplacés réfléchissent à retourner. Près du double des personnes déplacées par les inondations que des personnes déplacées par le conflit sont retournées pour évaluer le retour (37% contre 16%), confirmant le fait que les conditions de retour sont plus favorables au retour des déplacés environnementaux. A l'inverse, plus de ménages déplacés par le conflit sont retournés pour vérifier l'état de leur localité d'origine (32% contre 2%).

RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS HÔTES

Moins d'un pourcent des ménages déplacés ont noté des tensions avec les communautés hôtes. Par contre, la majorité (68%) a indiqué que les communautés hôtes étaient disposées à assister, mais qu'elles n'avaient pas les moyens pour le faire. Il semblerait ainsi que les communautés hôtes aient besoin d'aide pour assister les ménages déplacés.

Ces bonnes relations entre populations déplacées et communautés hôtes expliquent pourquoi 56 pour cent des réfugiés ont indiqué préférer vivre avec leur famille hôte plutôt que de se rendre au camp de Minawao. Près de la moitié (49%) ont également indiqué que le camp était trop éloigné.



Graphique 8 : Motif pour lequel les réfugiés hors camp ne souhaitent pas se rendre dans le camp de Minawao

MOYENS DE SUBSISTANCE ET ASSISTANCE⁵

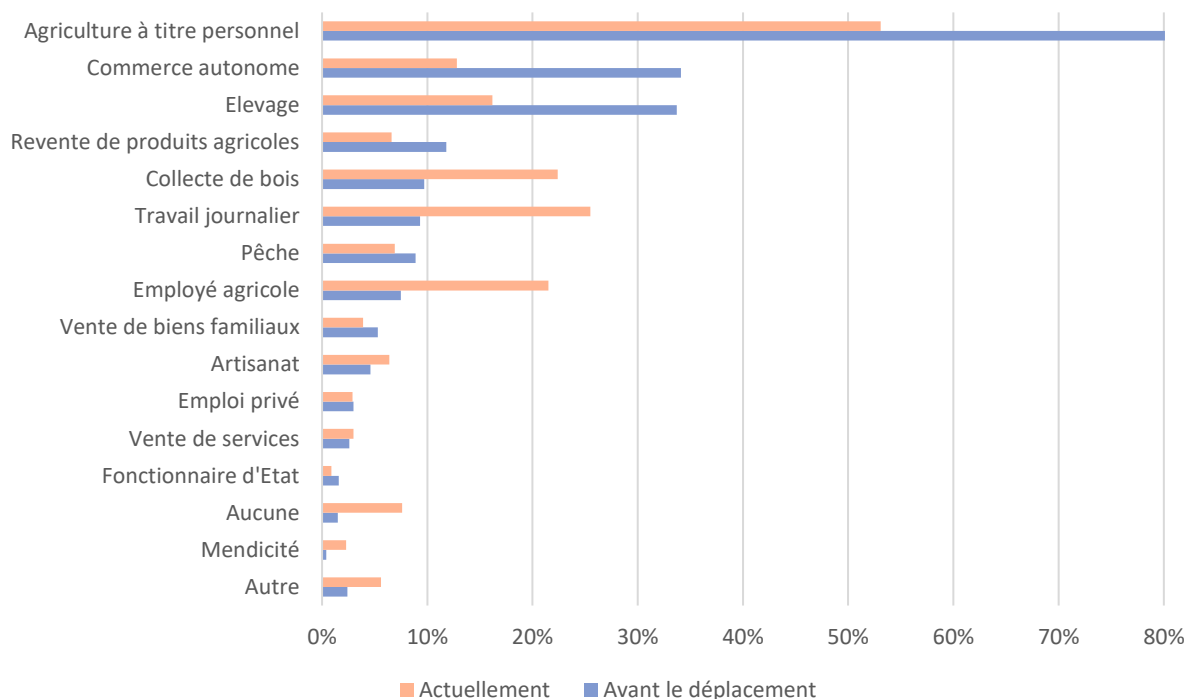
MOYENS DE SUBSISTANCE

Avant le déplacement, la majorité des populations déplacées (80%) étaient des agriculteurs de subsistance, tandis que des proportions importantes étaient commerçants (34%) ou éleveurs (34%).

Tous les moyens de subsistance impliquant la production de sa propre nourriture ont diminué. Il est en outre intéressant de noter que les principales activités économiques des ménages déplacés avant le déplacement sont parmi celles qui ont le plus diminué en raison du déplacement. Ainsi, le nombre de ménages interrogés commerçants a baissé de 63 pour cent, tandis que le nombre de ménages cultivateurs à compte personnel a baissé de 34 pour cent.

A l'inverse, cinq fois plus de ménages ont indiqué recourir à la mendicité pour subvenir à leurs besoins depuis le déplacement, tandis que trois fois plus de ménages vendent leurs services pour obtenir une rémunération, soit comme employés agricoles ou comme travailleurs journaliers. Le nombre de ménages collectant du bois a également été multiplié par deux.

⁵ Chiffres pondérés par rapport au nombre total de ménages déplacés identifiés lors évaluations du Round 14.

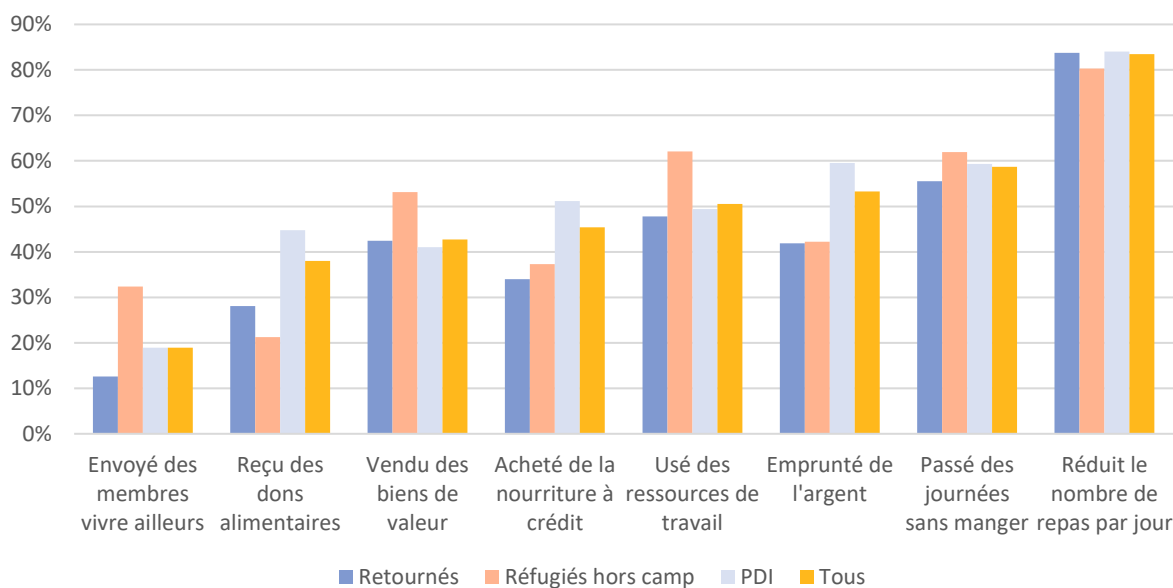


Graphique 9 : Moyens de subsistance des ménages enquêtés avant et après le déplacement

MANQUEMENTS ET BESOINS

Parce que le déplacement a bouleversé les modes et moyens de subsistance des populations déplacées, celles-ci ont été contraintes à adapter leur alimentation et mode de vie pour survivre, parfois de manière drastique. Une grande majorité des ménages enquêtés (83%) a ainsi indiqué avoir dû réduire le nombre de repas par jour dans les deux semaines précédentes, tandis qu'une majorité (59%) a également passé des journées sans manger dans cette même période. Des proportions importantes ont également été forcés d'emprunter de l'argent (53%) et de manger leur stocks, bétail, ou semence ou de vendre leurs outils (51%).

En comparant les réponses données par les différentes catégories de populations déplacées, on constate que les ménages PDI ont, dans des proportions plus importantes, été contraints d'emprunter de l'argent (60%), d'acheter de la nourriture à crédit (51%) et de recevoir des dons alimentaires (45%). Les réfugiés, quant à eux, ont, dans une plus grande mesure, été amenés à vendre ou consommer leurs ressources de travail (62%), passer des journées entières sans manger (62%) et envoyer des membres de la famille vivre ailleurs (32%).

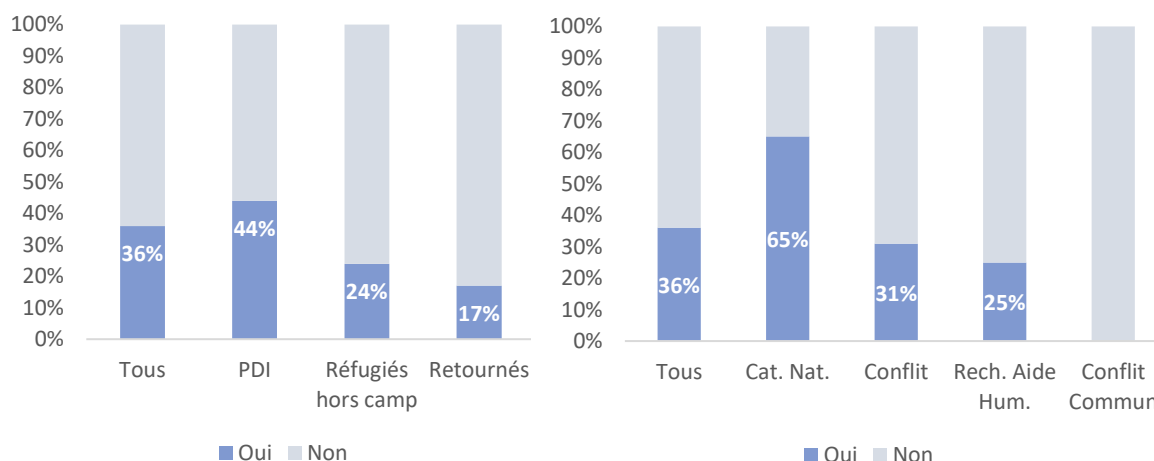


Graphique 10 : Actions prises pour survivre par les ménages enquêtés, par catégorie de population

ASSISTANCE HUMANITAIRE

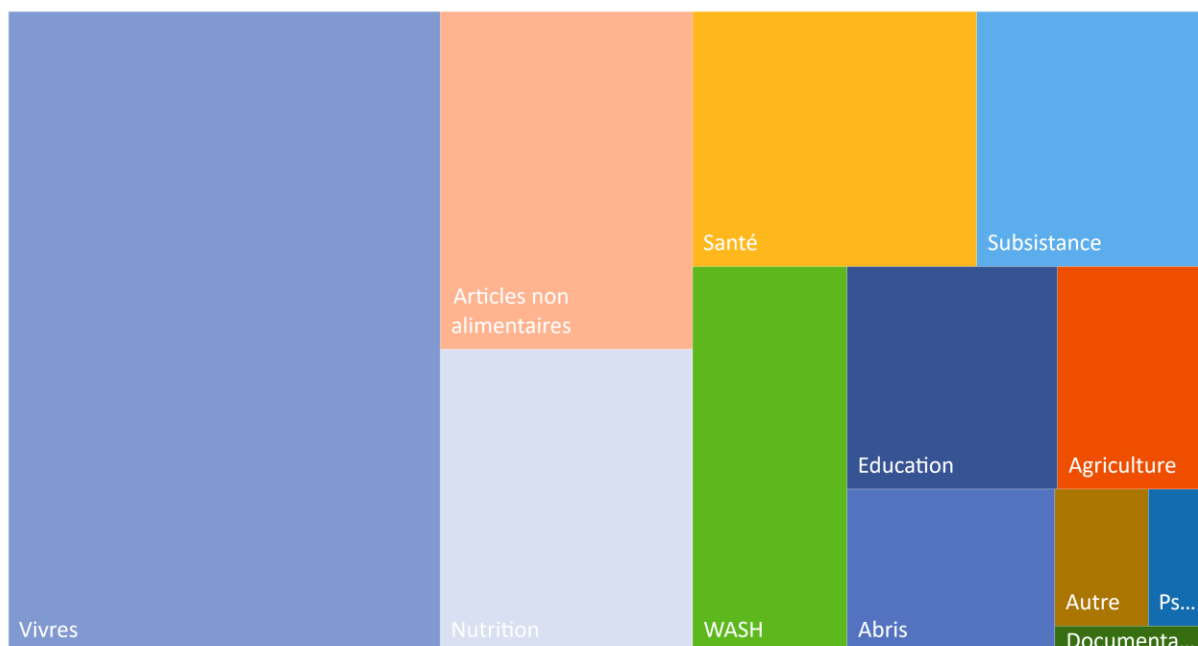
36% des ménages déplacés ont reçu une assistance humanitaire, tandis que 64% n'en ont pas reçu. Une proportion plus importante de PDI (44%) que de retournés (24%) ou réfugiés (17%) a reçu une aide humanitaire.

Il est en outre intéressant de noter qu'alors qu'une majorité des ménages déplacés par des inondations (65%) ont reçu une assistance, seuls 31 pour cent des ménages déplacés par le conflit en ont reçu une, et qu'aucun ménage déplacé par des conflits communautaires n'en a reçu. Finalement, seuls un quart des ménages à la recherche d'aide humanitaire ont indiqué en avoir obtenu.



Graphique 11 : Ménages enquêtés ayant reçu une assistance humanitaire par catégorie de population et motif de déplacement

Les principaux types d'assistance reçus par les ménages déplacés étaient une assistance en vivres (65% des ménages), en articles non alimentaires (20%), et en nutrition. A l'inverse, seuls un pour cent des ménages ont indiqué avoir reçu de l'aide pour obtenir des documents, deux pour cent avoir obtenu de l'aide psychosociale, et huit pour cent de l'assistance pour les abris. Ces proportions étaient similaires pour toutes les catégories de populations.

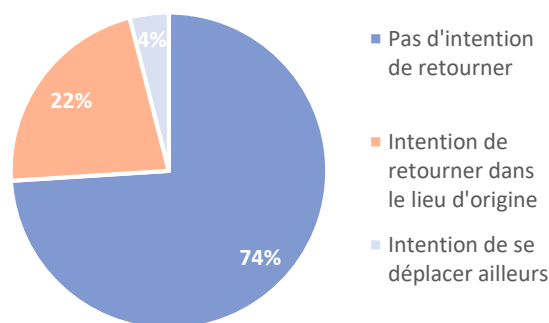


Graphique 12 : Types d'assistance reçue

INTENTIONS ET CONDITIONS DE RETOUR

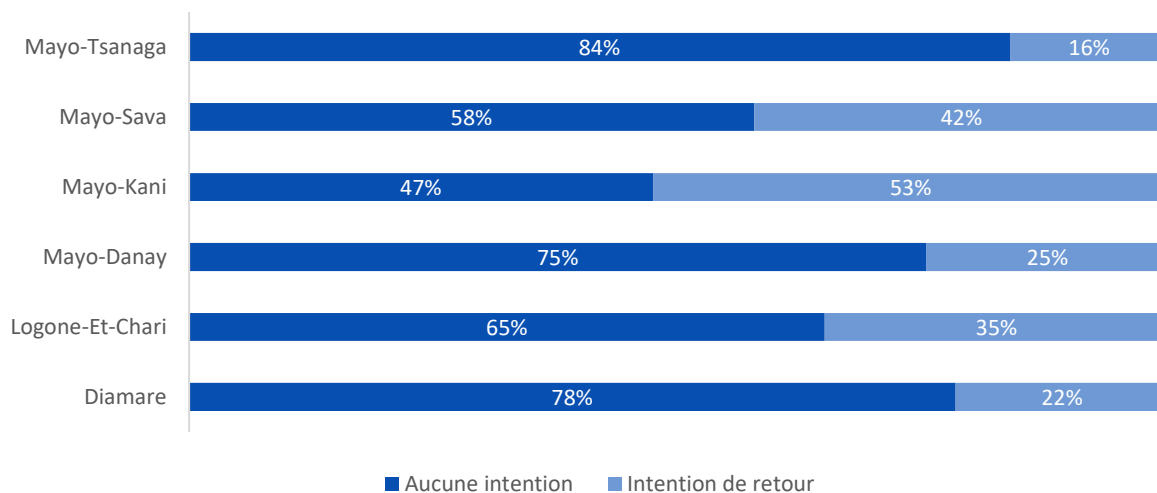
INTENTIONS DE RETOUR

La majeure partie des ménages PDI et réfugiés interrogés (74%) n'a pas l'intention de quitter le lieu actuel de déplacement. Parmi les ménages souhaitant partir, 22 pour cent ont l'intention de retourner vers leur lieu d'origine, tandis que quatre pour cent souhaitent aller vers d'autres localités. On remarque, d'une part, qu'une part plus importante de PDI que de réfugiés a indiqué son intention de retourner (29% contre 18%) et d'autre part, qu'une proportion plus importante de ménages déplacés par le conflit (27%) que par des catastrophes naturelles (18%) a exprimé leur intention de retourner.



Graphique 13 : Intention de retour des PDI et réfugiés hors camp

L'analyse par département de déplacement montre que le Mayo-Kani (53%), le Mayo-Sava (78%) et le Logone-Et-Chari (35%) sont les départements où le plus grand nombre de personnes déplacées ont exprimé leur volonté de quitter le lieu de déplacement. Le fait que ces trois départements soient les départements les plus touchés par le conflit explique partiellement pourquoi une partie si importante de ménages déplacés souhaitent quitter leur lieu de déplacement.

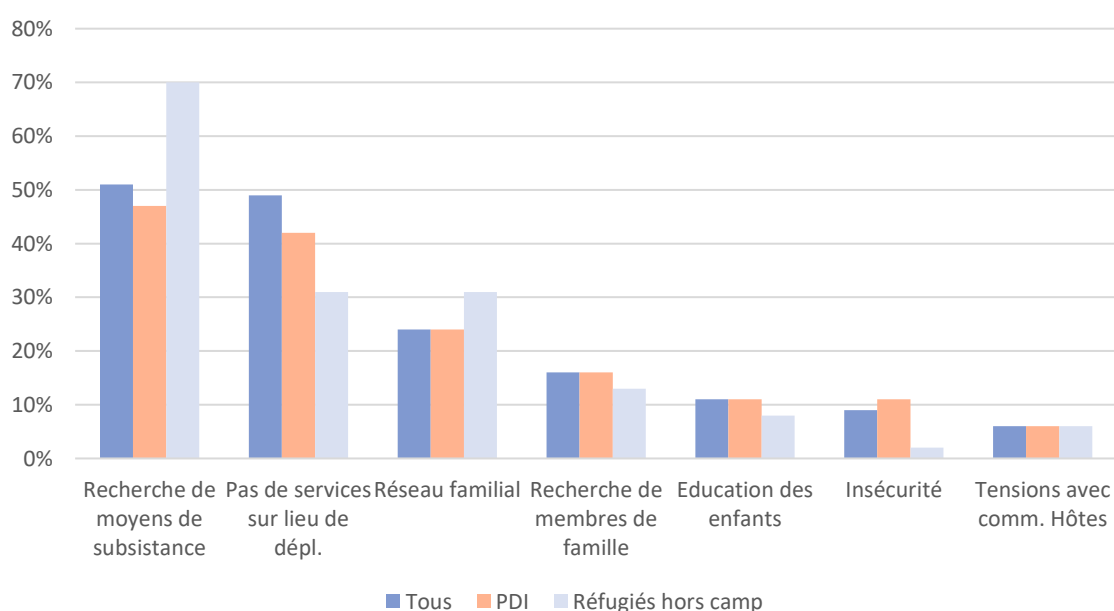


Graphique 13 : Intention de retour des PDI et réfugiés hors camp par département

MOTIFS ENCOURAGEANT LE RETOUR

Parmi les ménages PDI et réfugiés ayant exprimé leur intention de retour, les raisons principales pour lesquelles ceux-ci souhaitent quitter le lieu de déplacement sont la recherche de moyens de subsistance (51%) et l'indisponibilité de services dans le lieu de déplacement (49%).

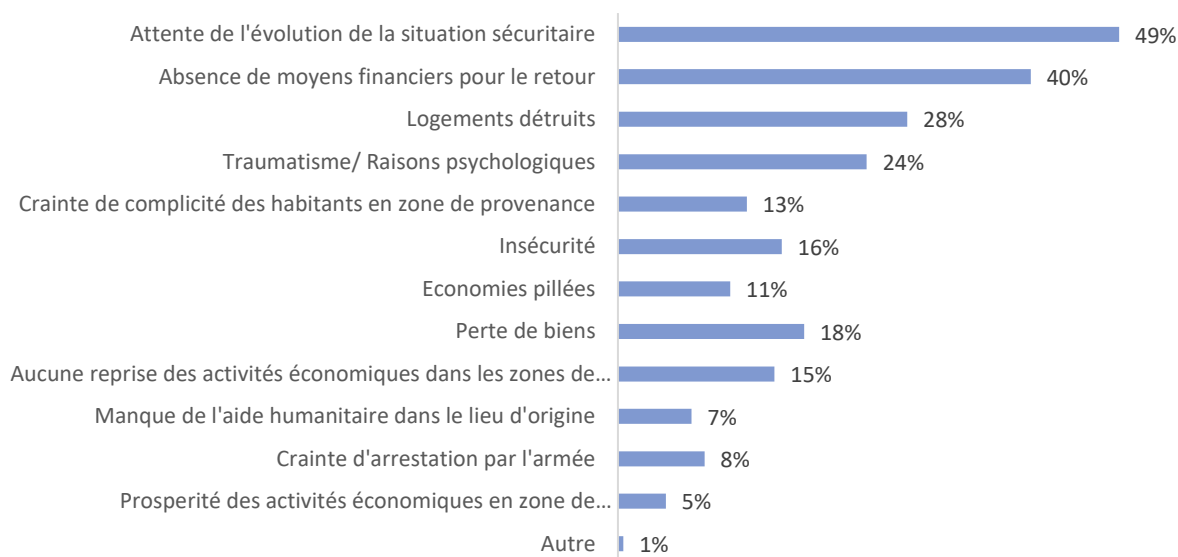
Ceci concorde avec le fait qu'une grande partie des ménages déplacés ait dû modifier ses habitudes alimentaires, qu'une importante majorité des ménages déplacés ait dû abandonner l'activité économique qu'elle exerçait avant le déplacement (souvent une activité de subsistance), et que seule une minorité ait reçu une assistance humanitaire.



Graphique 14 : Motif encourageant le retour des PDI et réfugiés hors camp souhaitant retourner

FACTEURS EMPÊCHANT LE RETOUR

Les facteurs empêchant le retour des ménages souhaitant retourner diffèrent entre les PDI et les réfugiés. En effet, les raisons les plus mentionnées par les PDI étaient l'attente de l'évolution de la situation sécuritaire (49%), l'absence de moyens financiers (40%) et la destruction du logement dans le lieu d'origine (28%), tandis que les raisons principales listées par les réfugiés étaient le pillage des économies (40%), la destruction des logements (35%) et l'insécurité (28%).

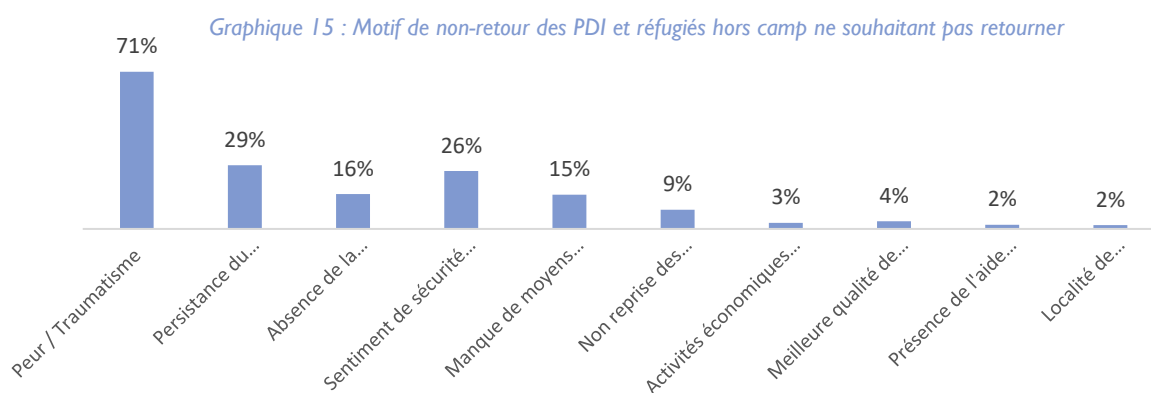


Graphique 14 : Facteurs empêchant le retour des PDI et réfugiés hors camp souhaitant retourner

MOTIFS DE NON-RETOUR

La dimension sécuritaire est l'aspect le plus important qui explique pourquoi les ménages interrogés ne souhaitent pas retourner. En effet, parmi les ménages ayant indiqué ne pas souhaiter quitter le lieu de déplacement, la majorité (71%) ont indiqué que la peur et le traumatisme les empêchaient de retourner. Dans de plus faibles mesures, l'insécurité dans le lieu d'origine (29%), le sentiment de sécurité dans le lieu actuel (26%) et l'absence de présence militaire dans le lieu d'origine (16%) étaient les raisons les plus mises en avant.

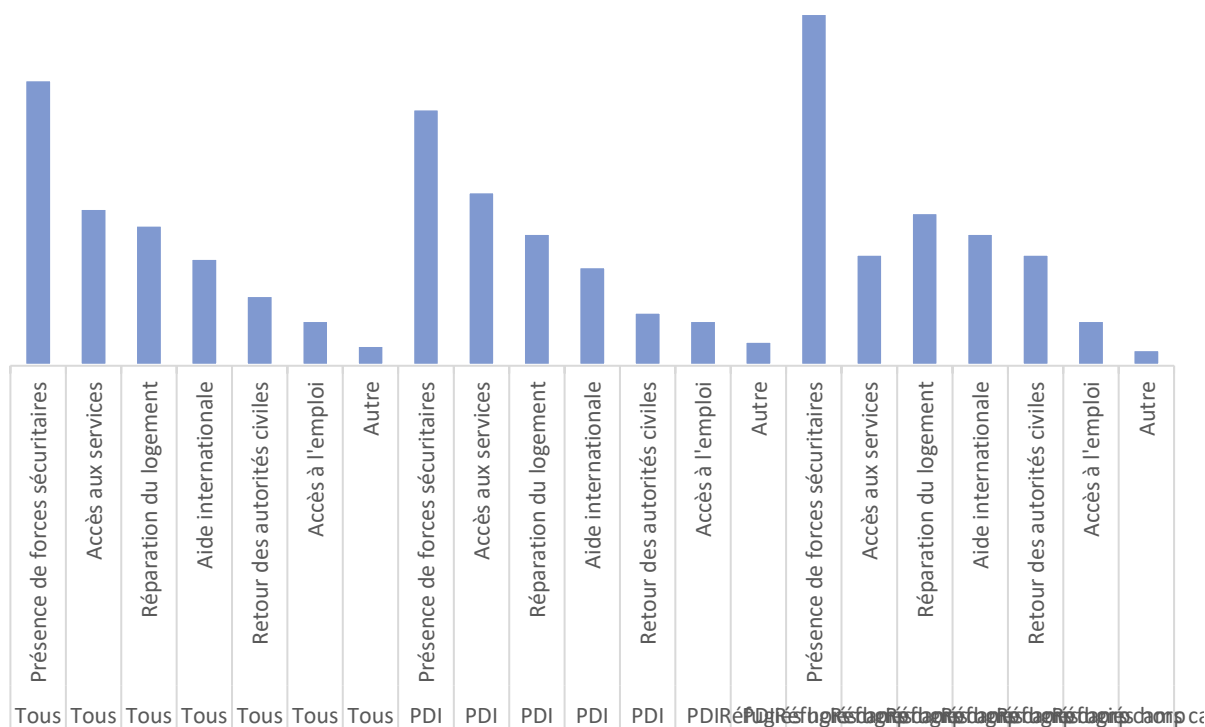
On remarque que pour tous les motifs donnés, et particulièrement pour les motifs liés à la dimension sécuritaire, ce sont les réfugiés qui sont le plus affectés.



Graphique 15 : Motif de non-retour des PDI et réfugiés hors camp ne souhaitant pas retourner

CONDITIONS DE RETOUR

Pour envisager un retour, les ménages enquêtés ne souhaitant pas retourner ont indiqué que les conditions suffisantes devraient être mises en œuvre au préalable : assurer la présence de forces de sécurité dans la zone d'origine (69%), l'amélioration de l'accès aux services (38%), la réparation des logements dans le lieu d'origine (34%), et l'apport d'aide internationale dans le lieu d'origine (26%).



Graphique 16 : Conditions de retour des PDI et réfugiés hors camp ne souhaitant pas retourner

ÉTAT DU LOGEMENT DANS LE LIEU D'ORIGINE

La majorité des ménages PDI (56%) ont indiqué que l'habitation dans laquelle ils vivaient avant leur déplacement était entièrement détruite au moment de leur déplacement. Le logement de la majorité des ménages réfugiés (53%) et retournés (58%) était par contre en bon état au moment où ils ont quitté leur lieu d'origine.

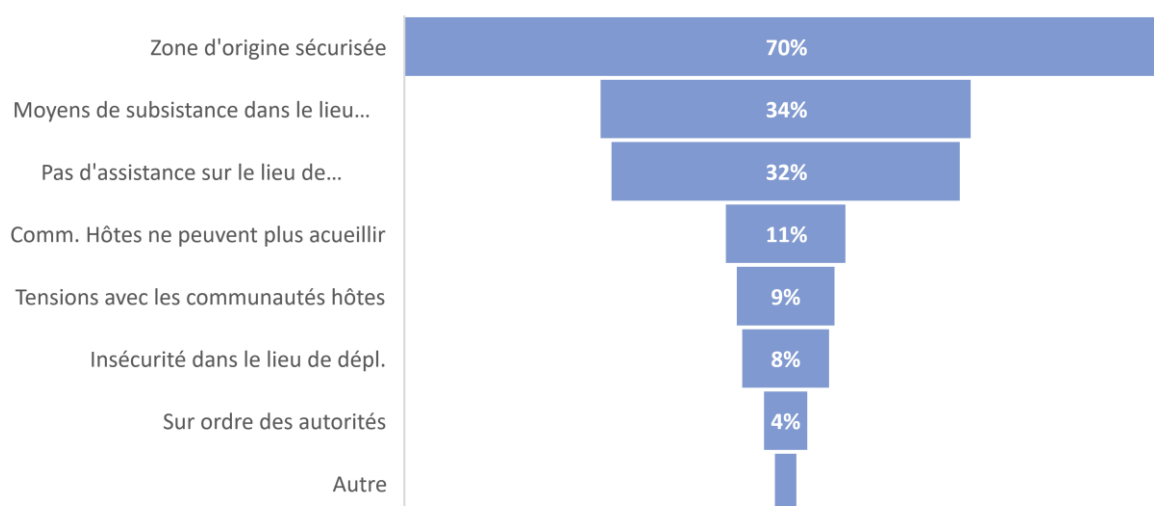
La grande majorité des ménages PDI (87%), réfugiés (91%) et retournés (83%) vivaient dans un logement fait de matériaux précaires avant leur déplacement.

MOTIFS DE RETOUR

MOTIFS DE RETOUR

Les raisons de retour les plus fréquemment mentionnée par les ménages retournés interrogés étaient l'amélioration des conditions de sécurité dans le lieu d'origine (70% des ménages retournés) et l'absence d'aide humanitaire dans le lieu de déplacement (32%). Ceci s'aligne avec la présence plus marquée de forces de sécurité, ainsi que d'acteurs humanitaires, observées dans certaines zones de l'Extrême-Nord. L'installation de bases militaires et la présence d'un plus grand nombre de membres des forces de sécurité dans certaines zones a non seulement permis de renforcer la stabilité et la sécurité de ces zones, mais également créé un environnement sûr dans lequel les acteurs humanitaires peuvent plus facilement opérer, mettant ainsi en place des conditions favorables au retour de populations déplacées, tel que confirmé par les résultats de l'enquête.

La présence des moyens de subsistance dans le lieu d'origine (mentionné par 34% des ménages retournés) était également un facteur non négligeable pour le retour des ménages retournés. A noter que 11% des retournés ont indiqué être revenus parce que les communautés hôtes ne pouvaient plus les accueillir et neuf pour cent des retournés en raison de tensions avec les communautés hôtes. Ceci semble révéler que certaines communautés hôtes ne souhaitent ou ne peuvent plus accueillir les populations déplacées.



Graphique 17 : Motif de retour des retournés

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport présente les résultats de l'enquête menée auprès des ménages déplacés dans le cadre du Round 14 des évaluations DTM effectuées dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun entre le 13 et le 26 juin 2018.

Les résultats exposés dans ce rapport mettent en exergue le nombre croissant de personnes déplacées dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun à retourner dans leur lieu d'origine. Ceci est démontré à la fois par le nombre grandissant du nombre de personnes retournées recensées, la proportion grandissante de personnes retournant dans leur lieu d'origine de manière périodique pour évaluer un retour, et par la part croissante de ménages exprimant le souhait de retourner chez eux.

Les chiffres mettent également en avant l'importance de l'aspect sécuritaire dans le retour des populations déplacées. En effet, la dimension sécuritaire est celle la plus mise en avant par les personnes encore déplacées souhaitant retourner chez elles.

Le retour dans leur zone d'origine étant l'une des solutions durables pour les populations déplacées, il est essentiel pour le gouvernement et l'ensemble de la communauté humanitaire de renforcer les mécanismes de relèvement précoce pour les retournés. Par ailleurs, le renforcement de l'autorité d'Etat, en particulier une présence sécuritaire accrue dans les zones potentiellement favorables au retour, l'amélioration des infrastructures sociaux de base (eau, santé et éducation) et la relance économique sont autant de facteurs qui rendent durable le retour des populations déplacées dans leur zone d'origine.

Finalement, les réponses données par les ménages enquêtés ont montré que le déplacement a bouleversé le mode de vie des ménages déplacés, tant dans leurs moyens de subsistance que par les actions qu'ils ont dû prendre pour survivre, et que peu de ménages reçoivent une aide humanitaire. Le besoin en aide psychosocial et en documentation se fait de plus en plus ressentir.